

Désignation de l'entreprise : SAS 755nm		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 16 rue de Malzéville		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 9 0 3 6 0 4 8 9 0 0 0 0 3 3		Néant ☐ *	
		Exercice N. clos le, 31/12/2025	
		N-1, 31/12/2024	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial		AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS 755nm		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 425 320)	(780 094)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 996 495)	(1 645 227)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(13 321 816)	(2 325 320)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 451 251	1 844 049
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	44 593 254	30 945 277
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	769 926	938 576
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 198 138	827 361
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	48 012 568	34 555 263	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	34 690 752	32 229 943	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 374 396	34 555 263
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	116	66	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 755nm		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	1 565 121	FH	1 565 121	1 836 651
		FJ	1 565 121	FK	1 565 121	1 836 651
	Chiffres d'affaires nets *			FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	4 450	3 500
	Reprises sur amortissements et provisions *			FP		7 029
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			FI		
	Autres produits (1) (11)			FQ	415	7
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 569 986	1 847 187
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 927 828	963 528
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	17 352	11 274
	Salaires et traitements *			FY	781 095	638 598
	Cotisations sociales (10)			FZ	307 287	225 523
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$		GA	30 139	18 425
			GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *		GC	934 355	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		GI			
	Autres charges (12)		GE	159 589	66 660	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 157 645	1 924 008
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(2 587 659)	(76 820)
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 468 821	544 491
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur dépréciations			GM		
	Différences positives de change			GN	4	1
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières			G2		
	Total des produits financiers (V)				GP	2 468 825
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	10 374 369	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 187 027	1 852 574
	Différences négatives de change			GS	4	1
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	11 561 400
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(9 092 575)	(1 308 084)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(11 680 233)	(1 384 904)

Désignation de l'entreprise SAS 755nm		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	34
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(34)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(683 738) 260 289
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 038 811 2 391 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 035 307 4 036 906
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(10 996 495) (1 645 227)
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	903 469
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 152 237
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100 452 62 903
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A10 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **34 690 752** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 038 811** euros et un total **charges** de **15 035 307** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-10 996 495** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Société mère consolidante

Nos comptes annuels sont inclus dans les comptes consolidés de la société SAS MENTOR sis 16 Rue de Malzéville à Dommartemont (SIREN 419 415 617), société mère du groupe.

Intégration fiscale

Depuis l'exercice 01/01/2024, la société 755nm est comprise dans le périmètre d'intégration fiscal du groupe fiscal 755nm, elle agit en qualité de tête de groupe.

Engagement retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53.895€.

Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice.

Il n'existe pas de régime interne en matière de retraites complémentaires.

Règles et Méthodes Comptables

Changement de réglementation comptable obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers. Son application a principalement conduit à une nouvelle présentation des états financiers et à une clarification de certaines règles comptables, sans modification des méthodes d'évaluation retenues par la société. L'application prospective de ce nouveau règlement n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat, la situation nette ou la structure financière de l'entité.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	519 023		31 931		58 378	492 576
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	519 023		31 931		58 378	492 576
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc. aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	14 509		1 880			16 389
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 058		6 046			66 104
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 567		7 926			82 493
FINANCIERES	Participations	2 800 000					2 800 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	950					950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 800 950					2 800 950
TOTAL		3 394 540		39 857		58 378	3 376 019

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			2 799	10 064		12 863
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 799	10 064		12 863
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			3 926	2 387		6 312
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			22 538	17 688		40 226
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			26 463	20 075		46 538
TOTAL				29 262	30 139		59 401

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		1 200 000		1 200 000
	Sur stocks et en-cours		934 355		934 355
	Sur comptes clients		9 174 369		9 174 369
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		11 308 724		11 308 724
TOTAL GENERAL			11 308 724		11 308 724

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

934 355
10 374 369

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	950	950	
	Clients douteux ou litigieux	409 788		409 788
	Autres créances clients	5 905 373	1 470 199	4 435 174
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 550	2 550	
	Taxes sur la valeur ajoutée	301 248	301 248	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	416	416	
	Groupe et associés	35 754 638		35 754 638
	Débiteurs divers	90 000	90 000	
	Charges constatées d'avance	21 844	21 844	
TOTAL DES CREANCES		42 486 808	1 887 208	40 599 600
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	116	116		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 451 135	406 217	1 044 918	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	769 926	769 926		
	Personnel et comptes rattachés	62 726	62 726		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 184	85 184		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 047 906	1 047 906		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 321	2 321		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	44 593 254			44 593 254
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		48 012 568	2 374 396	1 044 918	44 593 254
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		389 825			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 565 121
Production vendue Services		1 565 121
<i>REFACTURATION HOLDING ANIMATRI</i>	<i>1 323 000</i>	
<i>REFACTURATIONS DE CHARGES (GRO</i>	<i>242 121</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 565 121
Chiffre d'affaires FRANCE		1 565 121
<i>REFACTURATION HOLDING ANIMATRI</i>	<i>1 323 000</i>	
<i>REFACTURATIONS DE CHARGES (GRO</i>	<i>242 121</i>	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes							
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 000	8 000	100,00	100,00			
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)							
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité							
Total	8 000	8 000	100,00	100,00			

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité							
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--	--	--	--	--	--	--	--

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS LIGUE MEDICALE LASER	(10 934 373)	100,00	50 000	50 000	25 624 404
SAS COLLEGE INTERNATIONAL DE MEDECINE ESTHETIQUE	484 345	100,00	1 500 000	1 500 000	
SAS 4T MEDICAL	(205 892)	100,00	50 000	50 000	538 068
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	(10 655 920)	300,00	1 600 000	1 600 000	26 162 473
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SLR N1	(22 399)	25,00	1 200 000		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	(22 399)	25,00	1 200 000		
C. Total des filiales et des participations (A + B)	(10 678 319)	325,00	2 800 000	1 600 000	26 162 473
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS LIGUE MEDICALE LASER		3 239 258	(10 319 912)		
SAS COLLEGE INTERNATIONAL DE MEDECINE ESTHETIQUE		1 402 565	475 960	1 565 352	
SAS 4T MEDICAL		127 008	(100 517)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		4 768 831	(9 944 470)	1 565 352	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SLR N1			(202 184)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations			(202 184)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		4 768 831	(10 146 654)	1 565 352	

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		1 880 403
Autres créances clients		1 879 987
	FACTURES A ETABLIR (HORS GROUPE)	1 841
	FACTURES A ETABLIR (GROUPE)	1 878 146
Autres créances		416
	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	416

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		81 546
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 420
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	6 304	
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	116	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 852
FACTURES NON PARVENUES (HORS GROUPE)	27 665	
FACTURES NON PARVENUES (GROUPE)	3 187	
Dettes fiscales et sociales		44 274
PERSONNEL - DETTES PROVISIONNÉ	31 243	
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES S	12 335	
ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CH	697	

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - PARTOO 01/01/26-22/06/26			5 375		
CCA - XMIND 01/01/2026 - 26/02/2026			9		
CCA - ISTOCK 01/01/2026 - 10/12/2026			327		
CCA - FIGMA 01/01/2026 - 17/02/2026			19		
CCA - AFOULKI 01/01/2026 - 14/02/2026			6		
CCA - WETRANSFER 01/01/2026 - 13/05/2026			83		
CCA - MICROSOFT 01/01/2026 - 16/05/2026			3 714		
CCA - LINKEDIN 01/01/2026 - 16/02/2026			57		
CCA - JETBRAINS 01/01/2026 - 31/03/2026			196		
CCA - JETBRAINS 01/01/2026 - 19/02/2026			109		
CCA - GOTO 01/01/2026 - 09/10/2026			2 665		
CCA - DOCUSIGN 01/01/2026 - 16/04/2026			488		
CCA - ADOBE 01/01/2026 - 11/04/2026			1 357		
CCA - MENTOR SQUARANCE 01/01/2026 - 04/0			1 763		
CCA - MENTOR 01/01/2026 - 08/04/2026			804		
CCA - ALEO NANCOMCY 01/01/2026 - 31/03/2			74		
CCA - SBS INTERACTIVE 01/01/2026 - 03/07			4 391		
CCA - PREST ATIME FORMATION 30/01/2026			370		
CCA - PADDLE.COM 01/01/2026 - 31/03/2025			35		
Totalisation			21 844		

755nm

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros**

**Siège social : 16 rue de Malzéville, 54130 DOMMARTEMONT
903604890 RCS NANCY**

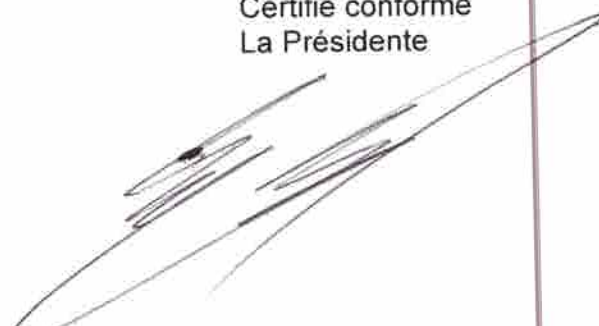
**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -10 996 495,30 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-10 996 495,30 euros
Au compte « report à nouveau »	-
S'élevant ainsi à -13 421 815,74 euros	

Certifié conforme
La Présidente





SECEF

755NM

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 16 rue de Malzéville, 54130 DOMMARTEMONT
RCS NANCY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos bureaux : 3 Rue de Turique, 54000 **Nancy** (03 83 98 65 25) | 1 Rue Saint Laurent, 54700 **Pont-A-Mousson** (03 83 81 07 73) |
16 Av. Sébastopol, 57070 **Metz** (03 87 30 24 75) | secef@secef.fr | Retrouvez nous avec toute l'actualité sur www.secef.fr

SECEF | 3 Rue de Turique, 54000 Nancy | SAS au capital de 1.000.000 Euros | SIREN 759 800 451 RCS Nancy | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Grand Est | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est | Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Nancy | Membre du groupement **Absoluce** en France et **INAA** à l'international (International Association of independant Accounting firms)



755NM

SAS au capital de 100 000 €

Siège social : 16 rue de Malzéville, 54130 DOMMARTEMONT

RCS NANCY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société 755NM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 755NM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour



fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 17 Juin 2026

Le Commissaire aux comptes
SECEF

Olivier DIETSCH

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	71 873	12 863	59 010	69 074
	Fonds commercial	400 000		400 000	400 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	20 703		20 703	47 150
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	82 493	46 538	35 955	48 104
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	2 800 000	1 200 000	1 600 000	2 800 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	950		950	950
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 376 019	1 259 401	2 116 618	3 365 278
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 315 161	934 355	5 380 806	4 435 174
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	36 148 852	9 174 369	26 974 483	24 209 932
	Charges constatées d'avance	21 844		21 844	169 032
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	197 001		197 001	50 526
	Total de l'actif circulant (IV)	42 682 858	10 108 724	32 574 134	28 864 665
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	46 058 877	11 368 125	34 690 752	32 229 943
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				950	950
(2) dont créances à moins d'un an				1 887 208	28 815 089

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 425 320)	(780 094)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(10 996 495)	(1 645 227)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		(13 321 816)	(2 325 320)
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 451 251	1 844 049
	Emprunts et dettes financières divers (2)	44 593 254	30 945 277
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	769 926	938 576
	Dettes fiscales et sociales	1 198 138	827 361
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)		48 012 568	34 555 263
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)		34 690 752	32 229 943
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 374 396	34 555 263
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2025	31/12/2024	
Règlement ANC 2022-06					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	1 565 121		1 565 121	1 836 651
	Montant net du chiffre d'affaires	1 565 121		1 565 121	1 836 651
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 450	3 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				7 029
	Produits des cessions d’immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			415	7
	Total des produits d'exploitation			1 569 986	1 847 187
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 927 828	963 528
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 352	11 274
	Salaires			781 095	638 598
	Cotisations sociales			307 287	225 523
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 139	18 425
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			934 355	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			159 589	66 660	
Total des charges d'exploitation			4 157 645	1 924 008	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 587 659)	(76 820)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 587 659)	(76 820)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	2 468 821	544 491
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change	4	1
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		2 468 825	544 492
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 374 369	
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 187 027	1 852 574
	Différences négatives de change	4	1
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		11 561 400	1 852 576
RESULTAT FINANCIER		(9 092 575)	(1 308 084)
RESULTAT COURANT avant impôts		(11 680 233)	(1 384 904)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		34
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(34)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(683 738)	260 289
Total des produits		4 038 811	2 391 679
Total des charges		15 035 307	4 036 906
BENEFICE OU PERTE		(10 996 495)	(1 645 227)
(2) dont produits concernant les entités liées		903 469	
(3) dont intérêts concernant les entités liées		1 152 237	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **34 690 752** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 038 811** euros et un total **charges** de **15 035 307** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-10 996 495** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Société mère consolidante

Nos comptes annuels sont inclus dans les comptes consolidés de la société SAS MENTOR sis 16 Rue de Malzéville à Dommartemont (SIREN 419 415 617), société mère du groupe.

Intégration fiscale

Depuis l'exercice 01/01/2024, la société 755nm est comprise dans le périmètre d'intégration fiscal du groupe fiscal 755nm, elle agit en qualité de tête de groupe.

Engagement retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 677,46€.

Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice.

Il n'existe pas de régime interne en matière de retraites complémentaires.

Changement de réglementation comptable obligatoire pour les exercices ouverts à

Règles et Méthodes Comptables

compter du 1er janvier 2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers. Son application a principalement conduit à une nouvelle présentation des états financiers et à une clarification de certaines règles comptables, sans modification des méthodes d'évaluation retenues par la société. L'application prospective de ce nouveau règlement n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat, la situation nette ou la structure financière de l'entité.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	519 023		31 931		58 378	492 576
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	519 023		31 931		58 378	492 576
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	14 509		1 880			16 389
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 058		6 046			66 104
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 567		7 926			82 493	
FINANCIERES	Participations	2 800 000					2 800 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	950					950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 800 950					2 800 950

TOTAL	3 394 540		39 857		58 378	3 376 019
-------	-----------	--	--------	--	--------	-----------

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations		Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles			2 799	10 064		12 863	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 799	10 064		12 863	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			3 926	2 387		6 312	
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier			22 538	17 688		40 226	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			26 463	20 075		46 538		
TOTAL				29 262	30 139		59 401	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	950	950	
	Clients douteux ou litigieux	409 788		409 788
	Autres créances clients	5 905 373	1 470 199	4 435 174
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 550	2 550	
	Taxes sur la valeur ajoutée	301 248	301 248	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	416	416	
	Groupe et associés	35 754 638		35 754 638
	Débiteurs divers	90 000	90 000	
	Charges constatées d'avance	21 844	21 844	
TOTAL DES CREANCES		42 486 808	1 887 208	40 599 600
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	116	116		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 451 135	406 217	1 044 918	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	769 926	769 926		
	Personnel et comptes rattachés	62 726	62 726		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 184	85 184		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 047 906	1 047 906		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 321	2 321		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	44 593 254			44 593 254
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		48 012 568	2 374 396	1 044 918	44 593 254
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		389 825			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(780 094)	(1 645 227)			(2 425 320)
Résultat de l'exercice	(1 645 227)	1 645 227		(10 996 495)	(10 996 495)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(2 325 320)			(10 996 495)	(13 321 816)

Date de l'assemblée générale 23/07/2025

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (2 325 320)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (2 325 320)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (10 996 495)

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 565 121
Production vendue Services		1 565 121
REFACTURATION HOLDING ANIMATRI	1 323 000	
REFACTURATIONS DE CHARGES (GRO	242 121	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 565 121
Chiffre d'affaires FRANCE		1 565 121
REFACTURATION HOLDING ANIMATRI	1 323 000	
REFACTURATIONS DE CHARGES (GRO	242 121	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	8 000	8 000	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	8 000	8 000	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

**Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté**

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS LIGUE MEDICALE LASER	(10 934 373)	100,00	50 000	50 000	25 624 404
SAS COLLEGE INTERNATIONAL DE MEDECINE ESTHETIQUE	484 345	100,00	1 500 000	1 500 000	
SAS 4T MEDICAL	(205 892)	100,00	50 000	50 000	538 068
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		(10 655 920)	300,00	1 600 000	26 162 473
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SLR N1	(22 399)	25,00	1 200 000		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		(22 399)	25,00	1 200 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		(10 678 319)	325,00	2 800 000	26 162 473
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
SAS LIGUE MEDICALE LASER		3 239 258	(10 319 912)		
SAS COLLEGE INTERNATIONAL DE MEDECINE ESTHETIQUE		1 402 565	475 960	1 565 352	
SAS 4T MEDICAL		127 008	(100 517)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales			4 768 831	(9 944 470)	1 565 352
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SLR N1			(202 184)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations				(202 184)	
C. Total des filiales et des participations (A + B)			4 768 831	(10 146 654)	1 565 352

Engagements financiers

31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	2 700 000	1 304 849
	2 700 000	1 304 849
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	2 700 000	1 304 849
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Cautiion solidaire MENTOR (CIC)		375 000
Cautiion solidaire MENTOR (BPL)		375 000
Cautiion solidaire MENTOR (CRCA)		265 857
Cautiion solidaire MENTOR (BPL)		288 992
Nantissement 500 actions CIME (CIC)	750 000	
Nantissement 500 actions CIME (BPL)	750 000	
Nantissement 1 250 parts N1 (CRCA)	600 000	
Nantissement 1 250 parts N1 (BPL)	600 000	
Totalisation	2 700 000	1 304 849

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		1 880 403
Autres créances clients		1 879 987
FACTURES A ETABLIR (HORS GROUPE)	1 841	
FACTURES A ETABLIR (GROUPE)	1 878 146	
Autres créances		416
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	416	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		81 546
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 420
<i>INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	<i>6 304</i>	
<i>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</i>	<i>116</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 852
<i>FACTURES NON PARVENUES (HORS GROUPE)</i>	<i>27 665</i>	
<i>FACTURES NON PARVENUES (GROUPE)</i>	<i>3 187</i>	
Dettes fiscales et sociales		44 274
<i>PERSONNEL - DETTES PROVISIONNÉ</i>	<i>31 243</i>	
<i>ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES S</i>	<i>12 335</i>	
<i>ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CH</i>	<i>697</i>	

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - PARTOO 01/01/26-22/06/26			5 375		
CCA - XMIND 01/01/2026 - 26/02/2026			9		
CCA - ISTOCK 01/01/2026 - 10/12/2026			327		
CCA - FIGMA 01/01/2026 - 17/02/2026			19		
CCA - AFOULKI 01/01/2026 - 14/02/2026			6		
CCA - WETRANSFER 01/01/2026 - 13/05/2026			83		
CCA - MICROSOFT 01/01/2026 - 16/05/2026			3 714		
CCA - LINKEDIN 01/01/2026 - 16/02/2026			57		
CCA - JETBRAINS 01/01/2026 - 31/03/2026			196		
CCA - JETBRAINS 01/01/2026 - 19/02/2026			109		
CCA - GOTO 01/01/2026 - 09/10/2026			2 665		
CCA - DOCUSIGN 01/01/2026 - 16/04/2026			488		
CCA - ADOBE 01/01/2026 - 11/04/2026			1 357		
CCA - MENTOR SQUARANCE 01/01/2026 - 04/0			1 763		
CCA - MENTOR 01/01/2026 - 08/04/2026			804		
CCA - ALEO NANCOMCY 01/01/2026 - 31/03/2			74		
CCA - SBS INTERACTIVE 01/01/2026 - 03/07			4 391		
CCA - PRESTATIME FORMATION 30/01/2026			370		
CCA - PADDLE.COM 01/01/2026 - 31/03/2025			35		
Totalisation			21 844		